

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00658

Numéro SIREN : 529 350 464


Nom ou dénomination : ALEXANDRE MINOT AUDIT & CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2023 sous le numéro de dépôt 1291

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 741	1 741		538
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	20 080		20 080	20 080
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	42 978		42 978	45 420
Etat, Impôts sur les bénéfices				2 121
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				1 129
Autres créances				454
Divers				
Disponibilités	206 293		206 293	140 705
TOTAL ACTIF	271 092	1 741	269 351	210 447

Certifié conforme à l'original
le 02/10/21



Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Réserve légale	500	500
Autres réserves	189 710	181 203
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		642
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 600
Etat, Impôts sur les bénéfices	15 019	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 691	7 570
Autres dettes fiscales et sociales	425	424
Dettes fiscales et sociales	25 135	7 994
TOTAL PASSIF	269 351	210 447

Annexe

Désignation de la société : EURL ALEXANDRE MINOT AUDIT & CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 269 351 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 49 006 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/11/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- Amortissement linéaire
- Amortissement dégressif fiscal
- Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Annexe

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute l'ouverture d l'exercice	+ Augmentatio	- Diminution	Valeur brute la clôture de l'exercice
Installations techniques matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles	1 741			1 741
Immobilisations corporelles (II)	1 741			1 741
Immobilisations financières (III)	20 080			20 080
Total général (I + II + III)	21 821			21 821

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentatio	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outill industriels					
Installations générales agencements div					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	1 203	538		1 741
Total immobilisations corporelles		1 203	538		1 741
Total général (I + II)		1 203	538		1 741

Annexe

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	42 978	42 978	
Charges constatées d'avance			

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au pl	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes	25 135	25 135		
Produits constatés d'avance				

Charges à payer

	Montant
Etat - autres charges à payer	425
Total	425


ALEXANDRE MINOT AUDIT & CONSEILS
SASU au capital de 5 000 euros
Siège social : 60 avenue du Golf 59710 Mérignies
RCS Lille Métropole 529 350 464

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT PRISE PAR
L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 23 DECEMBRE 2021**

DEUXIÈME DECISION

Compte tenu du bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 d'un montant de 49 005,61 € et des autres réserves d'un montant de 189 710,30 €, l'actionnaire unique décide de la répartition suivante :

- la somme de 100 000,00 € au titre de dividendes,
- la somme de 138 715,91 € aux autres réserves.

 Certifié conforme à l'original